

Légende --- Périmètre d'agglomeration modifié Zones selon la loi modifiée ACDU 2004, régime 2004 Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées: Zones d'habitation HAB-1 Zones d'habitation 1 Zones d'habitation 2 voir tableau en bas Zones mixtes Zones mixtes à caractère central Zones mixtes à caractère urbain Zones de bâtiments et d'équipements publics Zones destinées à rester libres: AGR Zones agricoles Zones forestières Zones de jardin familiaux Zones de loisirs sans séjour ZPARC Zones de Parc Anciennes exploitations minières à ciel ouvert Zones superposées Zones de secteurs sauvegardés Zones soumises à un plan directeur Zones de servitudes urbanisation Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives (à titre indicatif): Zones protégées d'intérêt communautaires et international -Réseau Natura 2000 Sites et monuments et ensembles classés Sites archéologiques Le réseau de circulation (à titre indicatif) Lignes ferroviaires Projets routiers Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructure techniques (à titre indicatif) Antenne téléphonie mobile Arrêts autobus Gare Réservoir d'eau Zones selon la loi modifiée ACDU 2004, régime 2011 Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées: Zone mixte urbaine r2011 Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales ou réglementaires spécifiques relatives à la protection des sites et monuments nationaux Zones selon la loi modifiée ACDU 2004, régime 2017 Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées: Zone d'habitation 1 Zone d'habitation 2 Zone de bâtiments et d'équipements publics Secteur et éléments d'intérêt communal Zone de servitude urbanisation type «Environnement construit» Construction à conserver Indication à titre indicatif et non-exhaustif: Plan d'aménagement particulier dûment approuvé Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires spécifiques relative: à l'aménagement du territoire

Parcellaire (PCN 10.01.2020)

Date/Signature MAÎTRE D'OUVRAGE Administration communale de Schifflange 11, Avenue de la Libération L-3801 Schifflange Date/Signature MAÎTRE D'OEUVRE ESR **zilmplan** s.à r.l. L-5315Contern ISO 9001 Tél.: (+352) 26 390 - 1 Urbanisme & Aménagement du Territoire www.zilmplan.lu CONSEIL COMMUNAL COMMISSION D'AMENAGEMENT MINISTERE DE L'INTERIEUR **MODIFICATIONS INDICE** DATE COMMENTAIRES

PROJET

Α

C



Modification partielle du PAG « Paix » à Schilffange

OBJET

Demande d'approbation

Partie graphique de la modification du PAG

DESSINÉ PAR VKS FORMAT 595 x 297 mm VÉRIFIÉ PAR HNR ÉCHELLE 1:2.500 DATE FICHIER P:\LP-SC\2022\20222446_ZP_Mod PAG Schifflange Paix\D_Plans PLAN N° 20222446_ModPAG_Paix_01_Demande_d_approbation

FOND DE PLAN © ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES

